

Après avoir cassé notre statut, s'être désengagé de certaines compétences en les mettant à charge sur des collectivités locales, ce sont les finances de ces mêmes collectivités qui continuent d'être attaquées, à grand coup de hache, par notre gouvernement.

2 milliards en moins pour les collectivités locales dont
...6 millions en moins de fonctionnement à la ville et à l'agglomération pour l'exercice 2025...
...Et pire est déjà annoncé pour l'année prochaine...

Les conséquences sont désastreuses aussi bien pour les usagers que les agents.

Pour les usagers: Nationalement cela se traduit par des Hôpitaux saturés, une privatisation des services publics qui se caractérise par des EHPAD et écoles à scandales, des crèches qui ferment, par la casse de notre système sociale, et localement, par l'abandon de la construction d'une nouvelle école, la baisse de soutien aux associations, une baisse générale des moyens de fonctionnements dans les services qui se traduira par une baisse de la qualité de ces services (transport et sorties des enfants, matériels pédagogiques, délais de prise en charge des dossiers qui s'allongeront, ou pire qui se délocaliseront ou ne se feront plus en présentiel)...

Pour les agents: aucune perspectives d'augmentation des traitements et indemnités, une flexibilité qui devient la norme (changements d'emplois du temps, de site...), des charges de travail accrues dues aux non remplacements et aux gels de certains postes... une perte de sens au travail, de dignité, et à force de tirer sur la corde, un mal être généralisé qui est déjà caractérisé.

Sous prétexte de simplification de l'action publique et sous couvert de manques de moyens financiers, **alors qu'on n'a jamais autant créé de richesse dans notre monde et qu'il n'y a jamais eu autant de productivité**, on détricote les règles qui régissent notre travail, c'est une **destruction systématique du droit du travail** qui est organisée aussi bien pour le privé que pour le public.

Le syndicat est bien conscient des problématiques **des agents sans le sou à la fin du mois**, bien conscient de la morosité ambiante et l'esprit de défaitisme qui règne et du « de toutes façons, ça ne sert à rien » qui s'attache dans les pensées de beaucoup.

Mais, **au pied du mur**, il n'a d'autres choix que d'agir, d'informer pour gagner la bataille des idées et d'organiser ces mobilisations, seuls moyens qui permettent de nous opposer, de nous rencontrer, de lutter contre l'individualisation et l'isolement de chacun, de nous fédérer.

Ainsi, sous couvert d'un préavis intersyndical national et d'un préavis local, nous invitons les agent.es à se mobiliser

Mardi 13 Mai 2025 à 11h00 devant la Mairie

Tous les agent.es sont également invité.es à apporter leur pique nique pour permettre à chacun de venir échanger et partager après la mobilisation.

La bataille ne se gagnera pas en un jour, mais, si elle est d'ores et déjà abandonnée, elle ne se gagnera jamais!!!



Parce que revendiquer, c'est défendre ses droits et en gagner de nouveaux pour vivre dignement tous ensemble:

Revendications nationales CGT Fédération des Services Publics :

- Augmentation du point d'indice des fonctionnaires à 6 € et l'augmentation générale des salaires ; les conditions budgétaires de versement de la GIPA pour 2025 ; la refonte des grilles indiciaires ; l'augmentation de la valeur du point d'indice rétablissant le niveau des rémunérations et des mesures salariales générales au titre des années 2025 et suivantes.
- Maintien de l'indemnisation des CMO à 100 % et l'abrogation du jour de carence pour le droit de se soigner ;
- Egalité salariale qui permettrait l'entrée de 6 milliards d'euros de cotisations salariales pour notre système de protection sociale afin de le conserver, voire de le renforcer ;
- Abrogation de la réforme des retraites Macron-Borne et le retour à la retraite à 60 ans (avec départs anticipés pour les catégories pénibles et insalubres) et la sauvegarde de la CNRACL ;
- Abrogation de la loi dite de transformation de la Fonction publique, qui n'est rien d'autre qu'une vaste machine à précariser les agent.es et à préparer le terrain des privatisations ;
- La priorisation au financement des services publics, des politiques publiques et de la fonction publique pour répondre aux impérieux besoins des usager.es ; Des moyens budgétaires à la hauteur des missions des services et des politiques publiques
- Des créations d'emplois partout où c'est nécessaire et l'accès à l'emploi titulaire des agent.es contractuel.les

Revendications Locales de la CGT ville de Saintnazaire et de la CARENE

Organisation du travail / temps de travail :

Nous revendiquons :

- une transparence totale par direction, services et unités, des actions envisagées par les directeurs pour répondre aux contraintes budgétaires (en terme de moyens humains, matériels, ouverture/fermeture de services publics comme les ALSH, le service des sports...).
- des bilans aussi bien financiers que qualitatifs des externalisations
- Un remplacement systématique des arrêts de travail / le dégel et le comblement des postes vacants non pourvus
- la stabilité des organisations de travail et des plannings des agents, et à défaut, des délais

de prévenance.

- la régularisation des agents annualisés planifiés à plus de 1607 heures sur l'exercice 2024-2025
- création de poste supplémentaire de catégorie B initialement prévu à la médiathèque du CRD
- Prise en compte des lieux d'embauches et particulièrement pour les agents du pool et ceux qui travaillent sur de multiples sites dans la journée et qui utilisent leurs véhicules personnels
- l'arrêt des tâches planifiées à la minute pour les agents du SLN
- des formations bisannuelles sur les risques psycho sociaux pour tous les encadrants.

Traitements /reconnaissance:

Nous revendiquons :

- Maintien de la NBI QPV pour les REM travaillant sur les QPV.
- Mise en place de la NBI QVP pour tous les agents qui y ont droit. Ce n'est pas aux agents de la demander mais à l'administration de quantifier les postes éligibles qui en sont exclus.
- Vote d'une délibération dans le cadre de la circulaire CNAF 2024-096 permettant le versement d'un bonus attractivité de 100 € supplémentaire pour les agents travaillant dans les établissements d'accueil de jeunes enfants, crèche familiale comprise, avec participation financière à hauteur de

66% par la CAF.

- Mise en place de la prime ICPE pour les agents de l'enfance et de la petite enfance.
- Augmentation des régimes indemnitaires
- La prise en charge des frais de télétravail
- Mises en place des chèques déjeuners pour les agents qui ne peuvent se rendre au restaurant municipal (faute de temps de travail non compatible, de lieux éloignés...)
- Une participation à 100% de l'employeur à la prévoyance maintien de salaire
- Augmentation de la participation à la mutuelle santé

Connexion /informatique:

Nous revendiquons :

- Une organisation du travail permettant aux agents de terrain d'avoir des temps de connexion ainsi que du matériel et des lieux adéquats.
- Des temps de travail pour débattre et échanger sur l'usage de l'Intelligence Artificielle au sein de la collectivité et sur l'impact que cela aura sur nos métiers. Nous ne voulons pas que cela soit traité au fil de l'eau.

Prise en compte des pénibilités:

Nous revendiquons :

- Pénibilité des séniors: travailler et acter des mesures en faveur des séniors (création d'un parcours fin de carrière permettant, le tutorat, le tui-lage, de prise en compte de certaines pénibilités (temps d'astreintes, pénibilités physiques...))
- Une véritable reconnaissance avec prise en compte de la pénibilité des métiers avec des horaires de travail particulier avec l'octroi de 4 jours supplémentaires de pénibilité.

